

Compte rendu du conseil municipal du 8 juin 2020

Affiché le 9 juin 2020

Méthodologie de connexion à la visioconférence des participants au conseil municipal

Le conseil municipal a déterminé les modalités de la tenue d'une réunion du conseil municipal à distance pendant la durée de l'état d'urgence sanitaire au moyen d'une solution technique adaptée et selon des conditions propres à garantir le respect des règles d'adoption des délibérations de l'assemblée.

Mise en place des commissions municipales

Le conseil municipal a mis en place les commissions municipales suivantes étant précisé que le Maire est président de droit de chaque commission :

FINANCES Responsable : Anne HUDAULT Laura AMEDEO Morgane BAUMGARTNER Patrick BERGER Patrice COUTIER Michel FORESTIER Jérôme GRETZ Martine PARIS Corinne PHEULPIN	URBANISME Responsable : Patrice COUTIER Guy ARRAGAIN Ludovic FAVRE Anne HUDAULT Guillaume MAUREL Laurence MICHEL
TRAVAUX Responsable : Guy ARRAGAIN Dominique BRIONE-BULLAND Simona CHANAL Yves MICHEL Bob PERILLAT	COMMUNICATION Responsable : Michel FORESTIER Laura AMEDEO Dominique BRIONE-BULAND Simona CHANAL Martine PARIS Bob PERILLAT
PATRIMOINE CULTURE Responsable : Morgane BAUMGARTNER Dominique BRIONE-BULAND Ludovic FAVRE Michel FORESTIER Anne HUDAULT Martine PARIS Odile VEYRAT de LACHENAL	ASSOCIATIONS JEUNESSE SPORTS Responsable : Jérôme GRETZ Patrick BERGER Guillaume MAUREL Laurence MICHEL Yves MICHEL Bob PERILLAT
ESPACES VERTS, PAYSAGES, FLEURISSEMENT Responsable : Guy ARRAGAIN Laurence MICHEL Odile VEYRAT de LACHENAL	

Mise en place de la commission d'appel d'offres

Cette commission est consultée pour les marchés de travaux d'un montant supérieur à 5.350.000€ et les marchés de fournitures et services d'un montant supérieur à 214.000€ (valeurs 2020).

Président : Antoine de MENTHON, Maire

Titulaires

Patrice COUTIER

Morgane BAUMGARTNER

Guillaume MAUREL

Suppléants

Anne HUDAULT

Michel FORESTIER

Guy ARRAGAIN

Commission Communale des Impôts Directs

La Commission Communale des Impôts Directs est constituée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants dont 3 titulaires et 3 suppléants issus du Conseil Municipal.

Membres issus du Conseil Municipal :

Titulaires :

Patrice COUTIER

Anne HUDAULT

Corinne PHEULPIN

Suppléants :

Dominique BRIONE-BULAND

Yves MICHEL

Jérôme GRETZ

Représentations du Conseil Municipal dans les organismes extérieurs

Le conseil municipal a désigné ses représentants dans les organismes extérieurs :

CCAS Antoine de MENTHON Simona CHANAL Ludovic FAVRE Laurence MICHEL Martine PARIS	SIVOM DE LA TOURNETTE Antoine de MENTHON Patrice COUTIER Anne HUDAULT
SYANE Patrice COUTIER	Correspondant DEFENSE Jérôme GRETZ

Indemnité pour le gardiennage de l'église

Comme chaque année, le conseil municipal a fixé le montant de l'indemnité de gardiennage de l'église versée au Curé conformément à la circulaire préfectorale du 14 mars 2019. Considérant que Monsieur le Curé ne réside pas sur la Commune, considérant que le point d'indice des fonctionnaires n'a pas été revalorisé depuis la dernière circulaire en date du 8 mars 2018, considérant que Monsieur le Curé visite l'église à des périodes rapprochées, le conseil municipal a fixé à 120,97€ pour l'année 2020 le montant de l'indemnité de gardiennage de l'église.

Elaboration de la liste des jurés d'assises 2020

Comme chaque année, le Conseil Municipal a tiré au sort trois électeurs qui seront amenés à constituer la liste préparatoire des personnes susceptibles d'être désignées pour siéger en tant que Jurés d'Assises.